

ENJEU 8

UN APPUI CONCERTÉ DE LA COMMUNAUTÉ

Les services de garde éducatifs à l'enfance et l'école ne peuvent, à eux seuls, intervenir sur tous les facteurs de la réussite éducative. Celle-ci est le résultat d'une trajectoire où se croisent une multitude de facteurs et d'acteurs qui influenceront sur le parcours de l'enfant et de l'élève. Il est important d'intervenir sur plusieurs déterminants à la fois et dans plusieurs milieux de vie, de manière simultanée et complémentaire, pour accroître l'efficacité des interventions.

L'action et l'appui concertés des différents acteurs de la communauté, notamment des organismes communautaires, sont une condition préalable à l'atteinte de résultats à tous les niveaux d'intervention et à toutes les étapes du parcours éducatif des enfants et des élèves. Ils permettent une utilisation optimale des

compétences et des ressources des différents milieux et assurent une plus large convergence des actions vers la réussite éducative. Par ailleurs, au même titre que l'école a besoin de l'appui de la communauté, cette dernière tire une vitalité de la présence d'une école, et ce, particulièrement dans les petites communautés ou celles éloignées des grands centres.

Au-delà de l'engagement de la communauté immédiate, les résultats visés par la Politique de la réussite éducative ne pourront être atteints sans une mobilisation générale qui traverse tous les milieux sociaux, économiques, politiques et culturels. Il faut agir localement, mais aussi socialement et de façon concertée.

ORIENTATION 8.1

VALORISER L'ÉDUCATION, L'ÉCOLE ET SON PERSONNEL AINSI QUE LE RÔLE DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

L'éducation est une priorité du Gouvernement du Québec, mais elle doit aussi être au cœur des valeurs de la société québécoise. L'État ne peut à lui seul incarner cette priorité; elle doit être portée par l'ensemble des citoyens, par les institutions et organisations publiques et par les entreprises. L'éducation est une valeur qui doit s'incarner dans leurs choix et leurs décisions. L'éducation, les milieux éducatifs et le personnel qui y travaillent quotidiennement méritent qu'on en assure la promotion par des actions concrètes et récurrentes.

Valoriser l'éducation, l'engagement des parents, l'école et son personnel ainsi que le rôle des services de garde éducatifs à l'enfance est en soi une action citoyenne. Cette action réitère les valeurs d'équité, d'universalité et d'accessibilité qui, en développant le système éducatif, permettent à la société de prendre son plein essor.

ORIENTATION 8.2

RAFFERMIR LES LIENS ENTRE LES MILIEUX ÉDUCATIFS ET LES DIFFÉRENTS ACTEURS DE LA COMMUNAUTÉ

Les liens entre le milieu éducatif, la famille et la communauté doivent être resserrés dans une perspective d'engagement, de responsabilisation et de complémentarité de tous les milieux. Il s'agit des liens entre le milieu scolaire et les organismes communautaires et d'éducation populaire; des relations entre l'école, les entreprises et la communauté d'affaires en ce qui a trait à la réussite éducative à la formation professionnelle, aux stages et à l'adéquation formation-emploi; de la collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux; de la concertation avec les milieux municipal et culturel, dans le respect de la nature et de la mission de chacun d'eux, pour l'utilisation des infrastructures, des installations et des équipements dans la limite des possibilités de chacun et de la concertation interministérielle.

La formation professionnelle invite particulièrement les employeurs à participer à la mise à jour des contenus et à la mise en place de modalités d'apprentissage en milieu de travail. Elle doit être proche des besoins de main-d'œuvre, mais souple et diversifiée tout à la fois, pour correspondre aux intérêts et aux besoins des personnes, tant dans une perspective de formation initiale que de formation continue.

Une formation professionnelle de qualité doit se composer de programmes d'études qui correspondent aux compétences recherchées par les employeurs. Elle doit offrir de bonnes perspectives d'emploi et permettre le passage d'une filière de formation à une autre.

La notion de communauté n'est pas une réalité homogène et prend un visage différent selon le milieu où l'école se situe. La nature et le nombre des acteurs de la communauté varient en fonction des caractéristiques de l'environnement socioéconomique, démographique, géographique et culturel, notamment des personnes et des lieux qui la composent. Il n'en demeure pas moins indispensable, au-delà des différences, que la communauté offre un appui concerté à ses écoles et à ses services de garde éducatifs à l'enfance pour les soutenir, dans la mesure du possible, dans l'exercice de leur mission.

La force et la pérennité de cet appui, pouvant se traduire notamment par des gestes qui valorisent l'éducation et encouragent les efforts et les réussites, pourront ultimement faire en sorte que les écoles et les services de garde éducatifs à l'enfance prennent place au cœur d'une véritable « communauté éducative ».

« IL FAUDRAIT DÉCLOISONNER LE MILIEU DE L'ÉDUCATION, ET L'OUVRIR AUX PARTENAIRES ET À LA COMMUNAUTÉ PARCE QUE L'ÉDUCATION, C'EST UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE. »

Parent, consultation régionale, Outaouais, le 24 octobre 2016

ORIENTATION 8.3

ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DU SYSTÈME D'ÉDUCATION À LA VITALITÉ DU TERRITOIRE ET AU MAINTIEN DES PETITES COMMUNAUTÉS

Le système d'éducation, particulièrement le réseau scolaire, est largement décentralisé et bien implanté sur l'ensemble du territoire québécois. Les commissions scolaires jouissent d'une grande autonomie de gestion pour tenir compte des caractéristiques et des besoins des communautés sous leur juridiction. À cet égard, les petites communautés posent des défis particuliers à plusieurs points de vue : social, économique, démographique et culturel.

L'école contribue à la vitalité du territoire et au maintien des petites communautés. Elle est d'abord un facteur important d'attraction et de rétention des personnes et des familles dans une communauté. En même temps qu'elle favorise le maintien de celles qui y vivent déjà, elle constitue un élément central des conditions d'accueil, d'établissement ou d'intégration de nouvelles populations. Elle est également une source de créativité et de compétences qui stimule l'entrepreneuriat et accroît la qualité de la main-d'œuvre dans la communauté.

Quelle que soit sa taille, l'école constitue le cœur d'une communauté et un des moteurs de sa vitalité sociale, économique et culturelle. C'est principalement à l'école que les jeunes développent un sentiment d'appartenance à leur communauté et qu'ils acquièrent le goût d'y vivre, d'y travailler et de s'y impliquer de différentes façons. Le maintien des petites écoles est non seulement essentiel pour alimenter et maintenir et renforcer le dynamisme d'une communauté, mais aussi pour assurer l'équité et l'égalité des chances de tous les élèves au Québec.